

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2016 A 18H30

**PRESENTS :** MM. HARDEL Ernest - RODON Daniel - AUBERT Catherine - POSÉ Éric - DESTIGNY Jocelyne - LEPRINCE Hubert - LASNE Nicole - DALYS Mary-José - DUCHATELLIER Jacqueline - DELVAL Gilles - MARTIN Laurence - URVOY Éric - LARCHER Sylvie

Monsieur THORAVAL Thierry est arrivé en cours de réunion.

**EXCUSES :** MM. BEUGAS Michel - OUDART Michel - GUIHENEUF Christine

**ABSENT :** Madame AUBERT Nadège

**PRESIDENT DE SEANCE :** Monsieur HARDEL Ernest

**EST ELU SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur POSÉ Éric

POUVOIR DE MONSIEUR BEUGAS MICHEL	A	MONSIEUR POSE ERIC
POUVOIR DE MONSIEUR OUDART MICHEL	A	MONSIEUR HARDEL ERNEST

DATE DE CONVOCATION	:	15 JANVIER 2016
DATES D’AFFICHAGE DES DELIBERATIONS	:	11 ET 15 FEVRIER 2016

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à formuler ses observations sur le compte rendu de la séance du 11 janvier 2016. Le Conseil Municipal ne formule aucune observation.

### **01 - HOMMAGE A MONSIEUR JAMET JACQUES, MAIRE HONORAIRE, DECEDE LE 30 JANVIER 2016**

Monsieur le Maire informe avec regret le décès de Monsieur JAMET Jacques, Maire Honoraire, survenu le 30 janvier dernier. Ses obsèques auront lieu en l'église de Colombelles le mardi 2 février 2016 à 10 heures.

Il ajoute qu'au moment où Monsieur JAMET Jacques nous quitte, nous nous devons de rappeler son engagement et son dévouement pour notre commune de Cuverville.

Malgré une activité professionnelle bien remplie, c'est en 1983 qu'il est élu pour la première fois et qu'il occupe la fonction de deuxième adjoint. En 1986, il devient premier adjoint, chargé des finances.

En 1995, Monsieur JAMET est élu maire, fonction qu'il occupe jusqu'en 2003, date à laquelle il avait décidé de mettre fin à ses fonctions en qualité de Maire, il reste au Conseil Municipal jusqu'en 2008. Au cours de cette même période, il occupe une vice-présidence auprès de l'agglomération caennaise.

Pendant ces huit années de fonction en qualité de maire, il a permis à notre commune de poursuivre son développement en faisant réaliser deux lotissements soit l'équivalent de 160 logements. Durant cette période, il engage de nombreuses réalisations pour notre commune, dont le réaménagement du centre bourg, les ateliers municipaux, la bibliothèque, l'agrandissement de l'école maternelle.

Monsieur JAMET est avant tout un élu qui s'intéresse aux finances de notre commune. Il aura au cours de ses mandats géré celles-ci avec une très grande rigueur et c'est certainement l'enseignement qui nous a laissé à nous, élus, qui lui avons succédé.

Par ces propos, Monsieur le Maire tient à témoigner, au nom du Conseil Municipal, notre reconnaissance et notre admiration à Monsieur JAMET pour tout ce qu'il a réalisé au cours de ces vingt années au service de notre commune.

Les personnes présentes, à l'invitation de Monsieur le Maire, observent une minute de silence.

### **02 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE "BUDGET ET GESTION" DU 28 JANVIER 2016**

Monsieur POSÉ Éric, Vice-Président, annonce que la commission a étudié les demandes de subvention formulées par les associations communales. Malgré les incertitudes budgétaires à venir, la commission propose de maintenir le niveau des subventions accordées aux associations communales pour cette année. Cependant et dans un souci de loyauté avec celles-ci et de cohérence dans la gestion de notre budget, la commission propose d'engager, dès le vote du budget 2016, une rencontre avec les associations communales pour les informer des mesures que nous pourrions mettre en place en 2017.

*Madame LASNE Nicole, adhérente de l'Association "Gymnastique Volontaire de Cuverville" concernée par l'objet de la délibération suivante, quitte la séance.*

**03 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✓ D'accorder à l'association "Gymnastique Volontaire de Cuverville", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 1 500.00 €,
- ✓ D'étudier, lors de la préparation budgétaire 2016, la demande de subvention exceptionnelle en vue du 30<sup>ème</sup> anniversaire en 2016 de l'Association.

*Après délibération, Madame LASNE Nicole réintègre la séance.*

*Monsieur LEPRINCE Hubert, Membre du bureau de "l'Amicale Joie de Vivre" de Cuverville, et Madame DALYS Mary-José, adhérente à l'association, concernés par l'objet de la délibération suivante, quittent la séance.*

**04 - SUBVENTION ACCORDEE A "L'AMICALE JOIE DE VIVRE DE CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Amicale "Joie de Vivre de Cuverville", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 1 300.00 €.

*Après délibération, Monsieur LEPRINCE Hubert et Madame DALYS Mary-José réintègrent la séance.*

**05 - SUBVENTION ACCORDEE A "L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à "l'Association des Parents d'Élèves des Écoles Élémentaire et Maternelle de Cuverville", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 2 200.00 €.

*Madame MARTIN Laurence, membre du bureau de l'Association "Rando'Cuverville", concernée par l'objet de la délibération suivante, quitte la séance.*

**06 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "RANDO'CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "Rando'Cuverville", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 460.00 €.

*Après délibération, Madame MARTIN Laurence réintègre la séance.*

*Madame AUBERT Catherine, épouse d'un membre du bureau de l'Association "Vélo-Club Cuvervillais", concernée par l'objet de la délibération suivante, quitte la séance.*

**07 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "VELO-CLUB CUVERVILLAIS" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'accorder à l'Association "Vélo-Club Cuvervillais", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 600.00 €.

*Après délibération, Madame AUBERT Catherine réintègre la séance.*

**08- SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "CLUB D'ECHECS DE CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'association "Club d'Échecs de Cuverville", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 1 400.00 €.

**09 - SUBVENTION ACCORDEE AU CLUB PHOTO "NICEPHORE NIEPCE" DE CUVERVILLE POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder au Club Photo "Nicéphore Niepce" de Cuverville, pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 650.00 €.

**10 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "LIGUEY" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "Ligüey", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 300.00 €.

*Monsieur POSÉ Éric et Madame MARTIN Laurence, Membres du Comité de Jumelage de "Cuverville-SG-Wesendorf", concernés par l'objet de la délibération suivante, quittent la séance.*

*Monsieur RODON Daniel est élu secrétaire de séance uniquement pour la présente délibération.*

#### **11 - SUBVENTION ACCORDEE AU COMITE DE JUMELAGE DE "CUVERVILLE-SG WESENDORF" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association Comité de Jumelage de "Cuverville-S.G. Wesendorf", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 1 100.00 € se décomposant comme suit :

- ✓ 600.00 € au titre de l'année 2016 pour le fonctionnement du jumelage avec la "S.G. Wesendorf" (Allemagne),
- ✓ 400.00 € au titre de l'année 2016 pour le fonctionnement du jumelage avec la ville de Páka (Hongrie),
- ✓ 100.00 € de manière à participer à l'achat d'un cadeau destiné à la jeune fille allemande au titre de son année passée dans le cadre d'un Service Volontaire Européen.

*Après délibération, Monsieur POSE Eric et Madame MARTIN Laurence réintègrent la séance.*

*Madame LASNE Nicole, adhérente de l'Association "Formes et Couleurs" concernée par l'objet de la délibération suivante, quitte la séance.*

#### **12 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "FORMES ET COULEURS" DE CUVERVILLE POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "Formes et Couleurs" de Cuverville, pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 650.00 €.

*Après délibération, Madame LASNE Nicole réintègre la séance.*

#### **13 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "ACTIV'LOUPS ET LES NOUNOUS DE CUVERVILLE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "Activ'Loups et les Nounous" de Cuverville, pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 300.00 € dont 50.00 € à titre exceptionnel pour des besoins d'équipement en petit matériel.

#### **14 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "L'AMITIE" DU PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "l'Amitié" du Personnel Communal, pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 17 500.00 €.

#### **15 - SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION "LA PREVENTION ROUTIERE" POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Association "La Prévention Routière - Comité Départemental du Calvados", pour l'année 2016, une subvention d'un montant de 92.00 €.

#### **16 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDEE A L'ASSOCIATION "A VUE DE TRUFFE", ECOLE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE CAEN NORMANDIE, POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle, pour l'année 2016, de 200.00 € à l'Association "A vue de truffe", école de chiens guides d'aveugles de Caen Normandie, sise 138 rue de l'Église 14200 Hérouville-Saint-Clair.

#### **17 - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES AU TITRE DE L'ANNEE 2016 PAR DES ASSOCIATIONS A BUT NON LUCRATIF DECLAREES SANS SUITE**

Le Conseil Municipal,

➤ Après avoir pris connaissance des demandes de subvention présentées par :

- ✓ L'Association Les Restaurants du Cœur du Calvados à 14000 CAEN, le 16 novembre 2015,
- ✓ L'Association Nationale "Clowns Z'hopitiaux" à 75012 PARIS, le 24 décembre 2015,
- ✓ L'Association "Les Clowns Stéthoscopes" à 33130 BEGLES, le 4 mai 2015,
- ✓ L'Institut du Cerveau et de Moelle épinière à 14000 CAEN et à 75013 PARIS, les 21 août, 8 et 15 décembre 2015,
- ✓ L'association A.D.G.S. à 14540 SOLIERS, le 18 janvier 2016
- ✓ L'Association AFM Téléthon à 14000 CAEN, le 15 septembre 2015,
- ✓ L'Association des Paralysés de France à 14000 CAEN, le 16 novembre 2015,
- ✓ La Ligue contre le Cancer, Comité du Calvados, à 14000 CAEN, le 23 octobre 2015,
- ✓ L'Association des Parents et Amis d'Enfants et Adultes Handicapés Mentaux des Pays d'Auge et de Falaise à 14000 CAEN, le 12 octobre 2015,
- ✓ La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Calvados, le 7 décembre 2015,
- ✓ Le Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment "Jean Hochet" à 14000 CAEN, le 19 janvier 2016,

- ✓ La Maison Familiale Rurale à 61220 POINTEL, le 3 novembre 2015,
  - ✓ La Maison Familiale Rurale à 14930 MALTOT, le 20 janvier 2016,
  - ✓ La Maison Familiale Rurale à 14490 BALLEROY, le 18 janvier 2016,
  - ✓ Le Lycée "Salvador Allende à 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR,
- Décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à l'ensemble des demandes de subvention présentées.

#### **18 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE "COMMUNICATION" DU 12 JANVIER 2016**

Madame AUBERT Catherine, Vice-Présidente, annonce que le bulletin municipal a été réceptionné ce jour. La distribution sera effectuée, au plus tard dès le 2 février, avec l'aide des Conseillers Municipaux volontaires qu'elle tient à remercier dès à présent.

#### **19 - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2016**

Monsieur le Maire indique que ce dossier est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal. En effet, la commission des élus chargée de définir les opérations éligibles à la DETR 2016 se réunira au cours de la deuxième quinzaine du mois de février 2016. Nous recevrons fin février les instructions relatives à la constitution des dossiers des demandes de subvention.

#### **20 - EGLISE "NOTRE DAME DE CUVERVILLE", EDIFICE INSCRIT A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES - MISE EN ŒUVRE DE GOUTTIERES ET DE PROTECTION CONTRE LES PIGEONS ET DEMANDE DE SUBVENTION A PRESENTER DANS LE CADRE DES FONDS PARLEMENTAIRES**

Le Conseil Municipal,

- ◆ Considérant les dégradations apparentes sur l'église, "Notre Dame de Cuverville", édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en raison d'humidité provenant de l'absence de gouttières sur ce monument,
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de prévoir, de manière urgente, l'installation de gouttières à l'église de Cuverville en vue de collecter et d'évacuer les eaux de pluie qui inondent les pieds de mur de l'édifice et qui occasionnent de l'humidité,
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de prévoir également l'installation de protection contre les pigeons dont les fientes ont pour effet d'endommager l'édifice ainsi que les monuments funéraires,
- ◆ Considérant que ces travaux d'aménagements nécessitent de faire appel à un maître d'œuvre pour obtenir un diagnostic, un projet de travaux et une autorisation de travaux,
- ◆ Vu la délibération n° D.2015/100 du 2 novembre 2015 décidant notamment de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour prévoir la pose de gouttières et de protections contre la présence de pigeons à l'église. Cette étude permettra également de connaître l'état de l'édifice et d'orienter sur un choix technique et financier pour effectuer les travaux de maintenance corrective et préventive de ce bâtiment, de solliciter, pour le financement desdits travaux, des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie et du Conseil Départemental du Calvados pour les études de maîtrise d'œuvre et pour la réalisation des travaux,
- ◆ Après en avoir délibéré,
  - Décide à l'unanimité de solliciter également une subvention au titre des fonds parlementaires pour le financement de ce projet de travaux.

#### **21 - SDEC ENERGIE - RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014**

Monsieur le Maire,

- Présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de l'année 2014 du SDEC Énergie (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Calvados),
- Invite le Conseil Municipal à prendre acte du rapport d'activité de l'année 2014 du SDEC Énergie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activité de l'année 2014 du SDEC Énergie (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Calvados).

#### **22 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU SIVOM DES TROIS VALLEES DU 10 DECEMBRE 2015**

Ce compte-rendu, présenté par Monsieur le Maire et Madame AUBERT Catherine, n'apporte pas d'observations particulières de la part du Conseil Municipal.

**ARRIVEE DE MONSIEUR THORAVAL THIERRY QUI PRIE LE CONSEIL MUNICIPAL DE L'EXCUSER POUR SON RETARD.**

### 23 - POINT SUR LE PLH 2010-2015 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER

Monsieur RODON Daniel présente et commente au Conseil Municipal le suivi et l'actualisation 2014 du PLH de la Communauté d'agglomération Caen la mer.

- Objectifs annuelles du PLH : **1 453 logements à produire** (dont 700 pour Caen et 53 logements spécifiques).
- 1 353 ordinaires et 63 spécifiques en 2014 (moyenne 2010-2014 : 113 % ordinaires et 119 % spécifiques).
- Caen moyenne 2010-2014 : 85 % (374 en 2014/700) 142 % en collectif.
- **Moyennes 2010-2014**
  - Hérouville : 107 %
  - Centre urbains : 123 %
  - Couronne urbaine : 176 %
  - Couronne périurbaines : 142 % (production de logements individuels trop élevée)
- Logements sociaux : taux de réalisation 126 % 605/an (PLU, PLAI et PLS) mais 78 % de logements réalisés sur Caen.
- Accession sociale à la propriété : 35 % en moyenne mais avec des écarts importants (7 % centres urbains à 71 % couronne urbaine, Caen 12 %).
- Taille moyenne des ménages :
  - ✚ Depuis 1999 la taille moyenne diminue mais semble se stabiliser en 2012

Caen	1,76
Hérouville-Saint-Clair	2,04
Centres urbains	2,29
Couronne urbaines	2,39
Couronne périurbaine	2,59

Il y a corrélation entre objectif de construction et besoins démographiques.

- Offre d'emplois :
  - Entre 2006 et 2012 : - 0,6 %
- Prix :
  - Loyer en 2014 : 11,9 €/m<sup>2</sup> nouvelle augmentation après 3-4 années de baisse.
  - Locatif privé : Reste cher plus cher que Rennes et proche de Bordeaux. Tension pour les T1 et T2.
  - Collectif ancien (Caen) : 1 850 €/m<sup>2</sup> baisse constante, prix bas par rapport à d'autres villes.
  - Irrégularité du marché de vente de l'individuel : 192 000 € en 2014 (diagnostic capacité des ménages 135 000 €).
  - Collectif neuf Caen la mer : 3 200 €/m<sup>2</sup> (3 500 €/m<sup>2</sup> en 2013) Tension pour les T1 et T2.

Le prochain PLH devra porter également son attention sur le bâti ancien.

### 24 - DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122.22 ET L.2122.23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a renoncé, au nom de la Commune, au droit de préemption pour :

- Le bien non bâti, lot 29 issu des parcelles cadastrées section A n° 43p d'une contenance de 1 739 m<sup>2</sup>, n° 44p d'une contenance de 9 926 m<sup>2</sup>, n° 46p d'une contenance de 6 025 m<sup>2</sup> et n° 268p d'une contenance de 6 082 m<sup>2</sup> situées au "Clos du Houx",
- Le bien bâti, cadastré section AA n° 87 d'une contenance de 694 m<sup>2</sup> situé 3 rue du Gravelin.
- Le bien bâti, cadastré section AD n° 43 d'une contenance de 594 m<sup>2</sup> situé 11 impasse du Lin.

### 25 - POUR INFORMATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- L'opération de distribution gratuite de sacs de compost sera renouvelée à la fin du mois d'avril prochain en partenariat avec la Communauté d'agglomération Caen la mer et le SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise).
- Chaque Conseiller Municipal a été destinataire de la lettre du 17 janvier 2016 du Collectif "Des champs pas d'Auchan" portant sur un sondage concernant le projet commercial IkeaCentres de Fleury-sur-Orne.
- Nous avons réceptionné les déclarations d'ouverture de chantier relatives aux 20 logements macro-lots 49 et 50 – Permis de construire acceptés respectivement les 23 et 25 juin 2015. La date de commencement est donc le 1<sup>er</sup> février 2016.
- Madame Françoise FRIRY a été élue le mois dernier Présidente de l'association "Joie de Vivre de Cuverville".

- Le jeune homme, fréquentant l'IMPRO de Démouville en stage non rémunéré auprès des services techniques chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts communaux du 11 au 29 janvier 2016 inclus, a finalement mis fin à son stage le 27 janvier en début d'après-midi.
- Une jeune fille, fréquentant le collège Émile Zola à Giberville, effectue un stage non rémunéré auprès de l'école maternelle "Alfred Richer" du 1er au 5 février 2016 inclus.
- Un jeune homme, fréquentant l'AIFST Le Londel à Caen, effectuera un stage non rémunéré auprès des services techniques chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts communaux du 15 au 26 février 2016 inclus.
- Un stagiaire effectue un stage non rémunéré du 28 janvier 2016 au 17 février 2016 inclus auprès des services techniques chargés de l'entretien des bâtiments.
- Une réunion se déroulera le 5 février 2016 à 18 heures à Mondeville pour l'ensemble des Conseillers Municipaux des Communes de Colombelles, Cuverville, Démouville, Giberville, Mondeville et Sannerville pour la présentation du projet de communauté urbaine.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 mars 2016 à 18h30.

## 26- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LEPRINCE Hubert rappelle que la circulation des camions rue de Colombelles provoque des nuisances sonores insupportables et ceci dès 4 heures du matin. Cette gêne est de plus en plus mal supportée par les riverains. Il souligne également que le revêtement de la voirie, à proximité de la rue du Gravelin, présente une malfaçon et ajoute également une gêne sonore à cette situation.

Monsieur LEPRINCE ajoute la présence, sur la piste cyclable "La Vanière" nouvellement créée, des déjections canines et fait part du besoin relaté par les usagers de la piste de poubelles actuellement inexistantes.

Le Conseil Municipal note également d'importants désagréments causés par la vitesse de conducteurs de scooters sur la Commune.

Cuverville, le 15 février 2016

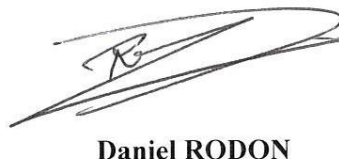
Le Secrétaire,



**Éric POSÉ**



P°/Le Maire,  
Président de séance,



**Daniel RODON**